

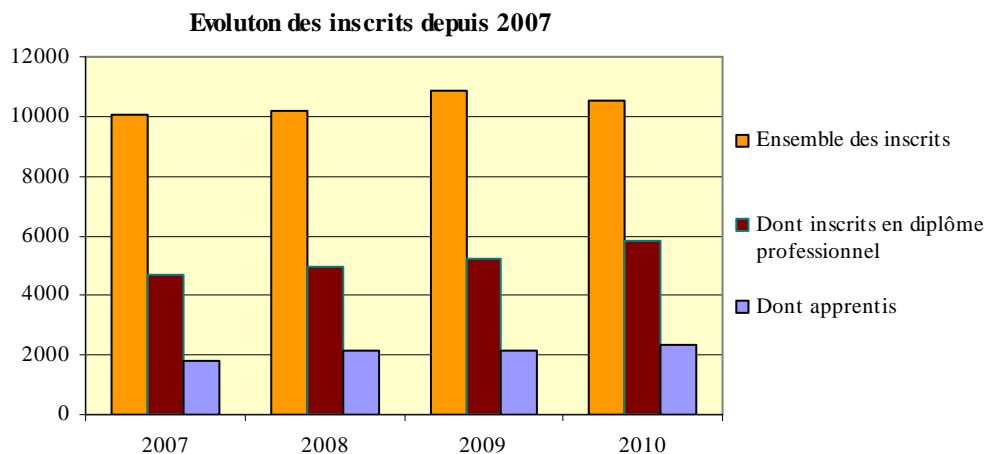
L'apprentissage : un atout pour l'étudiant, un atout pour l'UPE-MLV

Depuis de nombreuses années, le développement de l'apprentissage dans un nombre important de formations diversifiées constitue l'une des spécificités de l'UPE-MLV. Pour des étudiants aux parcours variés, ce dispositif offre à la fois de meilleures chances de réussite et des conditions d'insertion intéressantes.

22 % d'apprentis à la rentrée 2010

Avec plus de 2300 étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage à la rentrée 2010, soit 22 % de l'ensemble de ses inscrits, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée se positionne en tête du classement des universités françaises, tant en nombre d'apprentis formés qu'en pourcentage d'inscrits. Au total, l'UPE-MLV accueille 10 % des apprentis inscrits en université.

Les effectifs d'apprentis ont augmenté de 29 % depuis 2007, alors que l'ensemble des inscrits à l'UPE-MLV n'a cru que de 4 %. Cette hausse du nombre d'apprentis est en partie due à la croissance du nombre d'inscrits en diplôme professionnel (+ 24 %).



Source : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2011

Le contrat d'apprentissage

L'apprentissage a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. Le contrat d'apprentissage est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans.

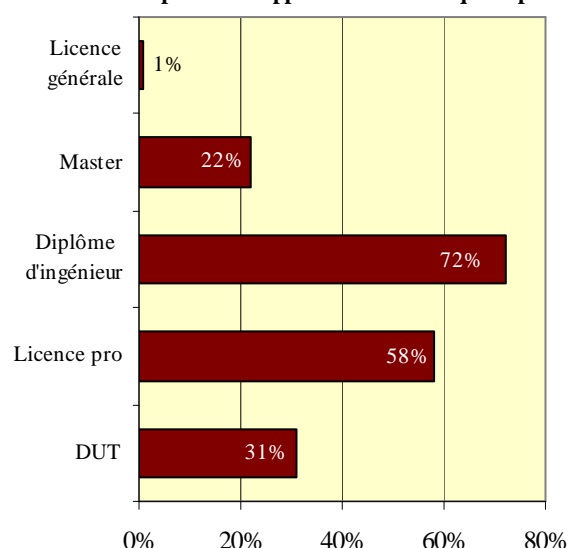
L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique dispensé dans l'établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée du contrat peut varier de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire déterminé en pourcentage du SMIC (entre 41 % et 78 % dans l'enseignement supérieur) et dont le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Devenir apprenti implique de trouver une entreprise ; il existe de fait une forme de sélection : les apprentis sont des étudiants qui ont déjà intégré les codes de l'entreprise. Par ailleurs, le contrat d'apprentissage étant un contrat de travail, les étudiants étrangers y ont moins souvent accès (20 % contre 48 %).

Des apprentis dans quasiment tous les diplômes

La plupart des apprentis sont inscrits en diplôme professionnel (95 %). Néanmoins, l'apprentissage est également possible dans des diplômes à orientation générale ou recherche. Ainsi, 5 % des apprentis sont inscrits dans des diplômes à orientation générale ou recherche. C'est le cas par exemple de la licence générale Economie gestion – management et ingénierie des services ou encore du master Génie urbain qui forment des apprentis. Les apprentis ne sont donc pas tous en diplôme professionnel et inversement, les étudiants de diplômes professionnels ne sont pas forcément tous apprentis. En effet, si les apprentis sont majoritaires en diplôme d'ingénieur et licence professionnelle, la plupart des diplômes sont ouverts à tous les publics. Par exemple, en DUT la part des apprentis varie de 64 % en Technique de commercialisation à 11 % en Services et réseaux de télécommunication. De même, le master Management ingénierie des services et patrimoines immobiliers accueille 82 % d'apprentis, 14 % d'étudiants en contrat de professionnalisation, 3 % d'inscrits en formation initiale classique et 1 % de formations continue. Il n'y a par conséquent pas de formations « réservées à l'apprentissage », mais une carte des formations qui offre le choix de l'apprentissage pour la quasi-totalité de ses diplômes.

Proportion d'apprentis dans chaque diplôme



Source : Université Marnes-la-Vallée, 2011

Les profils socio-économiques et scolaires des apprentis

En diplôme professionnel (DUT, licence professionnelle, master professionnel), si la part des ouvriers-employés est sensiblement la même pour les parents d'apprentis et les parents d'étudiants en formation initiale (30 % contre 28 % pour les apprentis en DUT par exemple), il semble que les apprentis sont moins souvent issus de milieu de « cadre et profession intellectuelle supérieure (21 % contre 36 % en DUT).

Néanmoins, il convient de s'interroger sur la notion de PCS. En effet, il s'agit d'une variable déclarative, auto-codée lors de l'inscription. Dans quelle mesure cette variable est-elle bien renseignée ? De plus, la part des étudiants ne déclarant pas la PCS de leurs parents est nettement plus élevée chez les apprentis que les étudiants en formation initiale. Lors de l'inscription les étudiants peuvent déclarer soit la PCS de leurs parents, soit la leur, soit les deux. Les apprentis cherchent sans doute à signifier par là leur autonomie par rapport à leurs parents. Cette autonomie est d'ailleurs réelle puisque ceux-ci bénéficient d'un salaire.

PCS des parents des apprentis et des étudiants en formation initiale en diplôme professionnel

	DUT		Licence professionnelle		Master professionnel		Ensemble	
	Apprentis	Formation initiale	Apprentis	Formation initiale	Apprentis	Formation initiale	Apprentis	Formation initiale
Agriculteur	0%	1%	1%	0%	1%	0%	1%	1%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13%	10%	12%	9%	6%	6%	9%	9%
Cadre, profession libérale et profession intellectuelle supérieure	21%	36%	18%	26%	25%	33%	25%	32%
Profession intermédiaire	17%	15%	14%	13%	12%	11%	13%	14%
Employé	14%	14%	11%	10%	12%	11%	11%	13%
Ouvrier	16%	12%	14%	13%	11%	11%	13%	12%
Retraité	4%	5%	12%	9%	11%	12%	8%	9%
Inactif	3%	2%	3%	2%	2%	4%	2%	3%
Non renseigné	13%	5%	16%	19%	20%	12%	18%	10%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2011

En diplôme professionnel (DUT, licence professionnelle, master professionnel), les apprentis semblent moins favorisés que les autres en terme de profils scolaires : 10 points séparent la proportion de bacheliers généraux chez les apprentis de celle chez les étudiants en formation initiale (53 % contre 63 %). De la même façon, ils sont proportionnellement plus nombreux que les autres à cumuler du retard depuis le bac.

Part de bacheliers généraux et retard dans le parcours

		Apprentis	Formation initiale
DUT	Bac techno et pro	46%	31%
	Retard dans le parcours	54%	26%
Licence professionnelle	Bac techno et pro	55%	61%
	Retard dans le parcours	54%	66%
Master professionnel	Bac techno et pro	34%	32%
	Retard dans le parcours	57%	70%
Ensemble des diplômes professionnels	Bac techno et pro	47%	37%
	Retard dans le parcours	55%	35%

Source : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2011

Toutefois, un temps de parcours plus long peut prendre différentes formes (redoublement, réorientation, interruption d'étude, etc) et peut expliquer des parcours plus variés et donc moins linéaires.

En DUT, les apprentis ont plus souvent un bac non général et plus de retard cumulé depuis le bac que les étudiants en formation initiale (respectivement 46% contre 31 % et 54 % contre 26 %). En revanche, en licence professionnelle comme en master professionnel, ces écarts entre apprentis et étudiants en formation initiale sont moins importants. En licence professionnelle, les apprentis semblent même avoir des profils plus favorables (moins de bac technologique ou professionnel et moins de retard depuis le bac). On peut faire l'hypothèse que les étudiants ayant les moins bons profils scolaires s'arrêtent fréquemment à Bac + 2, que ce soit en DUT ou en BTS. En licence et en master ne parviendraient que les étudiants ayant les meilleures chances de réussite, ayant des parcours scolaires antérieurs et des origines sociales semblables, qu'ils soient en apprentissage ou pas.

Pas de parcours types pour les apprentis

De façon générale, les poursuites d'études ne sont pas de mise après une licence professionnelle. Néanmoins, une minorité d'étudiants intègre un nouveau cursus, et ce, dans la même mesure, qu'il s'agisse d'étudiants en formation initiale ou d'apprentis. Ces étudiants, apprentis ou non, ne se distinguent pas non plus significativement dans le choix des études qu'ils poursuivent et optent dans la même mesure pour un master ou une école de commerce.

La distinction s'opère toutefois dans le choix d'une formation financée ou non. En effet, si seulement 32 % des étudiants en formation initiale en licence professionnelle poursuivent leurs études avec un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, c'est le cas de 73 % des apprentis. On peut se demander si ces apprentis auraient poursuivi leurs études s'ils n'avaient pas eu la possibilité de les financer par un emploi intégré aux études. Il faut souligner que la poursuite d'études en master suppose d'obtenir une licence générale. Pour les étudiants ayant besoin de financer leurs études, l'apprentissage est une solution attractive, mais encore peu praticable en licence générale.

L'apprentissage : un atout pour l'université

Les inscrits en DUT, licence professionnelle et master professionnel non inscrits à l'UPE-MLV l'année passée représentent plus de la moitié des inscrits en diplôme professionnel à la rentrée 2010. Parmi eux, plus de quatre sur dix ont choisi une formation par apprentissage. Cette proportion d'apprentis parmi les nouveaux arrivants est stable dans le temps, et elle montre l'attractivité des formations de l'université ouvertes à l'apprentissage. Ces étudiants, majoritaires dans certains diplômes comme en licence professionnelle, se seraient-ils inscrits à l'UPE-MLV sans

Part d'apprentis parmi les nouveaux arrivants en 2010

Diplôme	Effectifs de nouveaux arrivants	Part d'apprentis
DUT	172	45%
Licence professionnelle	1380	56%
Master	1001	21%
Ensemble des diplômes pro	2553	42%

Champ : En diplôme pro, hors néo bacheliers

Source : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2011

cette possibilité de financer leurs études ?

Méthodologie

Les informations qui ont permis de réaliser ce numéro proviennent de plusieurs sources : d'une part les remontées SISE du 15 janvier 2011 pour les inscrits et celle du 15 mai 2010 concernant les résultats aux diplômes, toutes deux complétées par des requêtes sur la base de données APOGEE qui contient des informations administratives et pédagogiques. D'autre part, les indicateurs d'insertion sont issus de l'exploitation des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès des étudiants de licence professionnelle et de master diplômés en 2007, soit 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

La voie de la réussite

Les étudiants inscrits en apprentissage obtiennent plus fréquemment leur diplôme que les étudiants en formation initiale. Les écarts en DUT et licences professionnelles sont de 7 points et sont maximum en master (11 points). L'apprentissage semble alors contrebalancer les écarts sociaux et scolaires soulignés plus haut. En effet, en licence professionnelle, bien que les apprentis soient issus de milieux sociaux moins favorables que les autres, ils affichent des taux de réussite plus élevés. De la même manière, les apprentis en DUT réussissent mieux que les étudiants en formation initiale, alors qu'ils détiennent des bagages scolaires moins solides. Qu'est-ce qui explique ces écarts de réussite ? Motivation, rythmes d'étude différents, pressions sur l'assiduité plus forte, aspects pratiques de la formation, etc. hypothèses qui restent à vérifier.

Taux de réussite des apprentis et des étudiants en formation initiale

	Apprentis	Etudiants en formation initiale
DUT	94 %	87 %
Licence professionnelle	92 %	85 %
Master professionnel	94 %	83 %

Source : Université Paris-Est Marne la Vallée, 2011

En effet, en licence professionnelle, bien que les apprentis soient issus de milieux sociaux moins favorables que les autres, ils affichent des taux de réussite plus élevés. De la même manière, les apprentis en DUT réussissent mieux que les étudiants en formation initiale, alors qu'ils détiennent des bagages scolaires moins solides. Qu'est-ce qui explique ces écarts de réussite ? Motivation, rythmes d'étude différents, pressions sur l'assiduité plus forte, aspects pratiques de la formation, etc. hypothèses qui restent à vérifier.

Meilleure insertion professionnelle des apprentis

Les apprentis sont moins souvent au chômage que les étudiants en formation initiale 18 mois après l'obtention de leur diplôme. De plus, les apprentis ont plus souvent été embauchés dans l'entreprise de leur apprentissage que les étudiants ayant fait un stage. De fait, le temps d'accès à l'emploi est plus court. Toutefois, parmi ceux n'ayant pas été recrutés à la suite de l'apprentissage (ou du stage), le temps d'accès à l'emploi des apprentis est tout de même plus court. Enfin, le salaire à l'embauche des apprentis est nettement plus élevé.

Suivre sa formation par apprentissage semble donc être un accélérateur pour intégrer le marché de l'emploi. Cependant, passé 18 mois, l'impact du mode de formation, initiale classique ou par apprentissage, n'est plus significatif, et les différences en termes de statut et de condition de travail entre les deux populations s'effacent.

Quelques indicateurs d'insertion des apprentis et des étudiants en formation initiale

	Licence professionnelle		Master professionnel	
	Apprentis	Etudiants en formation initiale	Apprentis	Etudiants en formation initiale
Taux de chômage	7 %	11 %	10 %	14 %
Embauche dans l'entreprise de l'apprentissage (du stage)	51 %	31 %	41 %	30 %
Temps d'accès à l'emploi	2,3 mois	2,8 mois	2,8 mois	3,6 mois
Temps d'accès à l'emploi (parmi les non recruté dans leur entreprise)	3,5 mois	3,8 mois	4,1 mois	5,2 mois
Salaire à l'embauche	1524 €	1392 €	1898 €	1746 €

Source : Université Paris-Est Marne-la-Vallée, 2011

Pour aller plus loin

OFIPE résultats

Les effectifs étudiants à la rentrée 2010

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°110, février 2011

OFIPE résultats

Meilleure réussite dans tous les diplômes

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°109, février 2011

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

www.travail-emploi-sante.gouv.fr